



Commune de MARSILLARGUES



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL MERCREDI DU 26 MAI 2021**

L'an deux-mil-vingt-et-un et le vingt-six mai, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués le dix-neuf mai de l'an deux-mil-vingt-et-un, se sont réunis en séance ordinaire à la Salle Jean-Moulin, sous la présidence de Monsieur Patrice SPEZIALE, Maire

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents au Conseil Municipal	Qui ont pris part à la délibération
29	22 (de 18h30 à 19h05) 23 (de 19h05 à 19h30)	28

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Patrice SPEZIALE, Maire ; Monsieur Florian TEMPIER, Madame Anne-Sophie DIAZ, Monsieur Joël INGUIMBERT, Monsieur David COULOMB, Madame Christelle COCCA, Monsieur Geoffrey SOMMER, Madame Christelle VALENTIN, Adjoint au Maire ; Madame Marie-Christine DUBUISSON, Monsieur José GARAY, Madame Frédérique JEFFERYS, Monsieur Ali BENFATAH, Madame Isabelle ARNAL, Madame Sylvie FERRANDIS, Monsieur Vincent FAURE, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Christophe DESCARREGA Monsieur Ludovic LAGARDE, Monsieur Denis Moron (à partir de 19 h 05), Monsieur Francis GARNIER, Monsieur Régis GERAUD, Madame Géraldine MARTINETTI, Monsieur Maamar MAMECHE, conseillers municipaux. Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT ABSENTS, MAIS AVAIENT DONNÉ PROCURATION :

Monsieur Brahim ABDENNOURI, ayant donné procuration à M. Geoffrey SOMMER.
Madame Julie CROIN, ayant donné procuration à Mme Christelle COCCA.
Monsieur Denis MORON, ayant donné procuration à Mme Anne-Sophie DIAZ (de 18h30 à 19h05).
Madame Johanna VIMEUX, ayant donné procuration à M. David COULOMB.
Madame Aurore WALDURA, ayant donné procuration à M. Francis GARNIER.
Madame Anne-Marie VALAT, ayant donné procuration à Mme Géraldine MARTINETTI

ÉTAIT ABSENT :

Monsieur Frédéric CORVIOLE

OBJET : FINANCES – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À 30 MILLIONS D'AMIS POUR LA STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS DE MARSILLARGUES

Vu la délibération n°2020/87 approuvant la convention n°CM2021-58 en partenariat avec la fondation 30 Millions d'Amis pour la stérilisation de 50 chats

Monsieur Joël INGUIMBERT, rapporteur, Adjoint au Maire délégué aux finances, expose :

Suite à la signature de cette convention avec la fondation 30 Millions d'Amis, une campagne de stérilisation est en cours depuis début janvier 2021.

A ce jour, plus d'une quarantaine de chats ont pu être stérilisés.

Pour continuer dans cet élan, et au vu de l'état de la population de chats errants sans propriétaire non stérilisés sur notre commune, et après avoir eu l'accord de la fondation 30 Millions d'amis, la collectivité s'engage à stériliser et identifier 50 chats supplémentaires pour l'année 2021.

Cette participation se fait dans les mêmes termes qu'à l'initial, soit 50% versés par la mairie directement à la fondation avant le début des interventions selon l'estimation du nombre de chats ajoutés à la convention, puis la fondation règlera ensuite directement les factures aux vétérinaires choisis par la mairie.

La fondation part sur une moyenne de 70€ par chat pour une population de 50 chats à stériliser, soit un budget total de 3 500€ (70 € x 50 chats) ; la mairie devra alors verser une participation de 1 750 € (3 500 € x 50%) à la Fondation 30 Millions d'Amis.

Monsieur le rapporteur propose donc au Conseil Municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle à la Fondation 30 Millions d'Amis d'un montant de 1.750€ pour l'année 2021.

Les crédits sont prévus au chapitre 65 et à l'article 6574.

Délibération

➤ **Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

APPROUVE l'ajout de stérilisation et identification de 50 chats errants sur la convention signé en septembre avec la Fondation 30 Millions d'Amis ;

DIT que l'impact budgétaire de cette décision est intégré au budget de l'exercice 2021 sur l'article 6574 du chapitre global 65 ;

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au versement de la subvention de 1 750 € à la Fondation 30 Millions d'Amis ;

AUTORISE Monsieur le Maire, ou à défaut l'Adjoint délégué, à signer tout document relatif à cette affaire ;

Ainsi Délibéré à MARSILLARGUES, les jours, mois et an que dessus.
Au Registre suivent les Signatures
Pour ampliation conforme, MARSILLARGUES, le 27 mai 2021

Le Maire,

Patrice SPEZIALE

At

A red circular stamp from the Municipality of Marsillargues. The text around the perimeter reads "MAIRIE DE MARSILLARGUES 8" at the top and "(11060)" at the bottom. In the center, there is a small emblem. A large, dark, handwritten signature is written over the stamp.

Délibération rendue exécutoire par transmission au Préfet le (date du visa de la préfecture) et affichage le jour susdit.

Le Maire :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente Délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.